

TAMBOUR BATTANT

N° 243

FÊTE DES MÈRES



*des fleurs, des brioches
pour toutes les mamans
et l'apéro pour tous
(Maman, Papa ou non !)*

dimanche 31 mai
à partir de 11 h

**cour de l'école primaire
« Ferdinand Buisson » à Dennemont**
**cour derrière la mairie
à Follainville**
(anciennement école Jules Ferry)



Le Mot du Maire

LA HAUSSE DE VOS IMPÔTS LOCAUX...

Si vous suivez quelque peu l'actualité, vous le savez, la moitié des villes, communes françaises, vient de voter une hausse de leurs impôts locaux, quelquefois considérable (15, 20 %) ce qui provoque des polémiques fortes : la faute à qui ?

Dans le même temps, et ce depuis plusieurs années, les subventions accordées aux associations diminuent drastiquement, des festivals, des manifestations disparaissent, et pour les collectivités qui n'ont pas augmenté leurs impôts cette année, elles considèrent inéluctable de le faire dans les trois ans à venir. Pourquoi ces hausses généralisées ?

Plusieurs raisons se conjuguent :

- L'Etat baisse depuis 2014 et sur 4 ans ses dotations aux communes de 30 %.
- Les communes « riches » (nous en faisons partie !) vont devoir reverser chaque année de l'argent aux communes « pauvres » (40 000 € pour nous cette année, 100 000 € en 2017).
- Les subventions pour investissement versées par l'Etat, la Région, le Département ont été divisées par 4 et quand elles sont obtenues leur versement est bien long !
- Dans bien des domaines les communes sont dans l'obligation de dépenser plus
 - La réforme des rythmes scolaires a pesé lourd dans tous les budgets (une réussite ?).
 - L'Etat, les communautés d'agglomération n'assurent plus gratuitement l'instruction des permis de construire, déclaration préalable et autres.
 - Les coûts de l'énergie ont beaucoup progressé cette dernière décennie.
 - Les coûts de la construction liés à une inflation des normes se sont beaucoup renchérissés.
 - Toutes nos cités vont devoir rendre accessibles la totalité des leurs locaux, espaces publics... un coût considérable.
 - Etc, etc...

Voilà pourquoi les 36 000 communes de France, tous les regroupements des communes, départe-

ments, régions, celles qu'on regroupe sous le vocable « collectivités territoriales » sont **étranglées financièrement**, les dépenses augmentent, les recettes baissent.

* *
*

La région Ile-de-France, très mal gérée depuis longtemps, ne va pas bien financièrement, mais cela nous le subissons déjà depuis plusieurs années. Par exemple, tout début 2015, le Syndicat des Transports Parisiens, totalement financé par la Région, nous a annoncé qu'il n'avait aucun budget d'investissement pour l'année... mais l'on parle pourtant du développement des transports en commun ... !

Le département des Yvelines, qui est le 2^e en France pour la faiblesse de ses impositions, très peu endetté, était un bon soutien pour nos communes. Mais la part de son budget social (son principal rôle) s'accroît sans arrêt et représente plus de 50 % de ses dépenses. L'Etat va le ponctionner très lourdement et l'obliger à payer pour les départements pauvres. Il va devoir se serrer, nous serrer la ceinture.

Notre Communauté d'Agglomération, la CAMY, a vu un peu grand ces dernières années (2 piscines en même temps !) et a décidé à juste titre, de moins dépenser. Son budget de fonctionnement baisse cette année de 3,5 % et bon nombre de projets d'investissements sont reportés aux calendes grecques. C'est un coup dur pour les 23 communes souvent rurales entrées à la CAMY ces trois dernières années qui comptaient beaucoup sur la CAMY, par exemple, pour voir financer leurs réseaux d'assainissement.

Pour Follainville-Dennemont les répercussions sont moindres mais réelles : réduction de la fréquence de ramassages des déchets et dernière tranche d'assainissement repoussée après 2020.

* *
*

Le Mot du Maire

CE N'EST PAS POUR CETTE ANNÉE...

Vos taux d'imposition (taxe foncière, taxe d'habitation, foncier non bâti) resteront inchangés. 25 années de non augmentation, voire de baisse nous font passer nettement en dessous des moyennes d'imposition nationale.

L'aide à nos associations reste au même niveau et se retrouve même augmentée en volume du fait de l'accroissement du nombre d'association et d'adhérents.

L'aide à nos écoles, nos écoliers, pourtant très élevée au regard de ce qui se pratique ailleurs, reste au même niveau.

Follainville-Dennemont serait-elle une des rares communes à ne pas subir la conjoncture nationale ? Certainement pas ! Au contraire !

- Commune « riche » nous allons devoir payer pour les communes « pauvres » !
- Plusieurs années durant nous avons dû payer une amende significative pour non réalisation de logements sociaux.
- L'obligation de construire 220 logements sociaux nous a obligés à nous lancer dans un programme d'investissement considérable (près de 5 millions d'euros : écoles, routes, équipements divers).

Mais nous avons su depuis 25 ans, créer les conditions nécessaires pour encaisser cette violente baisse de nos revenus.

- Commune pauvre, il y a 25 ans, très en retard, nous avons gardé l'habitude de gérer en commune pauvre, économe en personnel en particulier.
- Nous touchons maintenant les dividendes de notre politique volontariste d'acquisitions foncières, de maîtrise des sols pour l'intérêt général et non pas pour satisfaire des intérêts privés.
- Nous avons adhéré dès 1995, il y a vingt ans au Parc Naturel Régional du Vexin Français et avons très largement, bien plus que les autres communes, bénéficié de ses subventions.
- Nous avons souvent saisi au bon moment les subventions y compris exceptionnelles quand elle se présentaient.

- Nous avons basculé volontairement, au bon moment, dans la CAMY dès 2005, durant la période encore faste.

* *
*

Quand sera-t-il pour les prochaines années ?

La grande inconnue est la création d'une gigantesque communauté d'agglomération de Achères à Rolleboise dans laquelle nous ne contrôlerions, nous ne pèserions plus sur les décisions essentielles.

Mais notre volonté, à nous conseil municipal, est de tout faire pour ne pas augmenter vos impôts locaux durant l'ensemble du mandat.

Aussi avons-nous pris, allons nous prendre, un certain nombre de décisions de gestion pour contenir nos dépenses de fonctionnement, pour dégager ainsi toujours autant de financement pour l'investissement, ce en particulier pour améliorer votre quotidien, votre environnement mais avec modestie et économie, pour toujours continuer à soutenir notre vie associative, une vraie richesse pour notre commune.

L'équipe municipale : souvent elle pèse plus de 50 % dans le coût de fonctionnement des villes. Nous descendrons en dessous de 40 %.

Nous n'avons pas remplacé un membre des services techniques parti en 2013.

Malgré l'augmentation sensible prévisible de notre population nous n'augmenterons pas le nombre de nos agents, à l'exception près du recrutement de notre futur policier municipal.

Les services offerts à nos concitoyens

Ils seront ouverts, maintenus lorsqu'ils correspondront au besoin d'un nombre suffisant de la population pour les rendre, non pas rentables, ni équilibrés en recettes/dépenses (le restaurant scolaire, la garderie, et ne sont couverts qu'à 50 %) mais pas excessives en contribution financière pour la commune.

Dans cette logique, cette année, nous avons dû fermer la garderie périscolaire à Follainville pour fréquentation trop faible.

L'aide à nos anciens, l'aide sociale...

Le nombre de personnes de plus de 65 ans augmentera probablement de + de 60 %, passera de 337 actuellement à près de 540 environ en 2020, le nombre de colis augmentera de 70 % (370 au lieu de 219 cette année), les sorties de nos anciens sont de plus en plus difficiles à organiser...

Le Mot du Maire

MAIS AIDEZ NOUS !

Nous avons mené une étude comparative avec toutes les communes avoisinantes, et ce que nos anciens nous disent souvent, s'est confirmé : nous sommes de loin parmi les communes les plus généreuses, tout en n'étant pas parmi les plus riches !

Allons nous revoir cette tendance ?

Non, car nous voulons plus que jamais intégrer nos anciens actuels et tous ceux qui vont nous rejoindre au village :

- Pour preuve les mises à disposition de nouvelles salles d'accueil : Maison de Services Publics, salle dans la nouvelle résidence.
- Nous proposons de réorganiser la sortie habituelle en car à l'extérieur de la commune en proposant une deuxième sur la commune pour permettre à un plus grand nombre de participer, en particulier mais pas seulement, pour des personnes moins valides.
Nous n'allons pas, il est vrai dans le sens des économies !
- Les deux tranches inférieure du barème d'imposition étant supprimées, vous allez être beaucoup plus nombreux à bénéficier de l'allocation chauffage qui s'élèvera à 140 € (doublement de la subvention du Conseil Général) sauf pour ceux déjà bénéficiaires de l'APL.
- Le colis aux anciens est maintenu, une manière supplémentaire de rencontrer nos anciens en début d'hiver.
- Par contre, nous nous alignons sur bon nombre de communes en reculant l'âge minimum pour bénéficier de l'ensemble des prestations à 68 ans au lieu de 65 actuellement.

D'autres économies ont été réalisées ou le seront

- Nous répondons actuellement à nos obligations de construire du logement social : notre amende disparaît (par exemple Guerville, de même taille, devra régler 95 000 € cette année !).
- En nous groupant nous avons réalisé 19 % d'économie pour le règlement de nos factures GRDF.
- Nos nouveaux équipements, ceux rénovés ou en cours de rénovation, vont nous faire baisser nos factures d'énergie.
- Nos services techniques deviennent de plus en plus polyvalents.

Et nous travaillons sur d'autres pistes !

Nous faisons des efforts, des économies... aidez-nous !

Nous continuerons à ne pas désherber, tondre devant chez vous, sur votre trottoir, à ne pas le balayer. La loi est claire : cette tâche est à la charge des administrés. Nous vous la laisserons (sauf pour les personnes âgées, handicapées, sans soutien bien sûr).

La propreté dans les rues c'est aussi l'affaire de chacun, le respect du fleurissement, la chasse aux pollueurs, aux voyous qui dégradent, etc.

Sur le plan administratif, nous perdons beaucoup de temps avec peu de familles qui jamais ne répondent à nos courriers, nos relances, ne remplissent pas des dossiers comme les dossiers scolaires, pourtant indispensables, ne règlent pas dans les délais leurs factures. Que d'énergie dépensée, de temps passé inutilement.

Et puis, n'hésitez pas, comme le font de plus en plus d'entre vous, à participer au fleurissement de votre village, domaine dans lequel, sous la houlette de Sébastien Brossard, nos services techniques se sont réinvestis.

Et puis nous possédons encore quelques réserves foncières très intéressantes...

Voilà pourquoi, après y avoir beaucoup réfléchi, vos élus, n'ont pas voulu céder à la tendance générale inflationniste, habituelle d'ailleurs, de plus, en début de mandat !

Voilà pourquoi après la baisse de l'an dernier, votre conseil municipal a décidé

- de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux,
- de maintenir à un haut niveau, les aides à nos associations,
- de maintenir à un haut niveau, les aides à nos écoles, nos écoliers,
- de maintenir à un haut niveau, nos gestes, nos offres en faveur de nos anciens.

Mais n'oubliez pas... vous pouvez, vous devez, nous aider à gérer d'une manière économe votre commune !

Et rendez-vous à tous, pour notre fête des Mères que nous maintenons également bien sûr, car la convivialité est essentielle dans nos villages !

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Infos communales

■ COORDONNÉES, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Samedi matin : de 9h à 11h30.

Fermée le mardi et le jeudi.

■ ATTENTION, OUVERTURES MAIRIE JUILLET ET AOÛT

Durant les grandes vacances scolaires, la mairie sera ouverte de 9h à 11h30 et de **13h à 17h**.

La mairie sera fermée au public les samedis matins du 4 juillet au 22 août 2015 inclus.

■ BALAYAGE DE NOS RUES

Les prochains balayages de nos rues s'effectueront les vendredis 29 mai, 12 et 26 juin, 17 et 31 juillet, 14 août 2015.

Pensez à déplacer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

■ FÊTES DES MÈRES : DES FLEURS, DES BRIOCHES ET L'APÉRO

Le conseil municipal convie toutes les mamans du village, le dimanche 31 mai 2015, à venir retirer les traditionnelles fleurs et brioches de la Fête des Mères à partir de 11h cour de l'école primaire Ferdinand Buisson à Dennemont et cour derrière la mairie (*anciennement école Jules Ferry*) à Follainville. (*Les papas sont aussi conviés, un apéritif sera offert !*).

Vous êtes en fait tous invités y compris nos tous nouveaux concitoyens !

NB : A Dennemont, vous pourrez stationner exceptionnellement derrière la salle polyvalente. Profitez-en !

■ RAPPEL RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT (ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°08-038/DDD DU 25 MARS 2008)

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

- les jours de semaine avant 7h et après 20h
- le samedi avant 8h et après 19h
- les dimanches et jours fériés

sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens.

Quelques conseils pratiques

Que faire en cas d'infraction à la législation sur le bruit (travaux, fêtes, musique amplifiée etc.) ?

1- Effectuez une intervention directe, courtoise auprès du concitoyen « fautif »

2- Si votre démarche reste sans effet, essayez de tenir si le bruit est supportable, jusqu'à 22h puis appelez la gendarmerie (tél. : 01.30.92.41.55)

3- Si vous avez dû faire intervenir la gendarmerie, écrivez à la mairie pour relater les faits d'une manière très précise.

■ LA SORTIE TRADITIONNELLE DE NOS SÉNIORS OU LE REPAS À LA SALLE POLYVALENTE

Le jeudi 4 juin 2015 nos séniors visiteront Conflans-Sainte-Honorine ainsi que le musée de la Batellerie. Ces visites seront suivies d'un déjeuner dans un restaurant.

Le samedi 13 juin 2015 nos séniors sont conviés à un repas, à rencontrer nos associations et leurs jeunes talents. (*Repas adapté possible et possibilité d'un service de covoiturage pour assurer les trajets domicile/salle polyvalente sur demande*).

Pour le 13 juin il n'est pas trop tard pour s'inscrire !

■ OUVERTURE DE LA M.A.M.

Avis aux parents : la M.A.M. (*Maison des Assistantes Maternelles*) a ouvert ses portes depuis le 28 avril dernier.

Nous accueillons les enfants non scolarisés, ainsi que les un peu plus grands pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez nous contacter pour tous renseignements par mail : marmotam.fd78520@live.fr

Téléphone : 01 30 94 52 24

Consulter notre site www.marmotam.fr

GRDF fait changer vos compteurs gaz anciens. Vous avez été plusieurs à nous appeler pour nous annoncer que des entreprises vous démarchaient pour changer leur compteur. Après de nombreuses démarches bien difficiles, je viens d'avoir, par l'interlocuteur GRDF qui n'a pas voulu me le confirmer par écrit, que deux entreprises : RLS et Horizon Conseils étaient bien mandatées pour effectuer ce type d'intervention chez vous. Voilà ce que je peux vous dire sur ce sujet le jeudi 28 mai à 12h30 !

Samuel Boureille, Maire

Infos pratiques

■ INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015-2016

Les inscriptions à l'école maternelle « Les Farfadets » se feront auprès de la directrice, sur rendez-vous, la première semaine de juin 2015, les après-midi, après les pré-inscriptions en mairie.

Tél. maternelle 01.34.77.98.38

■ ASSISTANTE SOCIALE : PERMANENCE SUR LA COMMUNE

Tous les mois, une assistante sociale se tient à votre disposition à la salle polyvalente de Dennemont de 14h à 16h00 (*un rendez-vous toutes les trente minutes*). L'entrée se fait par la porte principale côté future place des Coteaux du Vexin. Vous devez impérativement prendre préalablement rendez-vous avec Madame HIDRIO au 01.34.77.87.00. La prochaine permanence aura lieu le 4 juin 2015. Il n'y aura pas de permanence en juillet et août. L'assistante sociale peut être également contactée au Secteur d'Action Sociale de Limay, 8-10 avenue de la Paix.

■ RENOUELEMENT CNI OU PASSEPORT : N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

A l'approche des examens de fin d'année scolaire, universitaire, vacances d'été, voyage scolaire, sortie collective hors de France, n'attendez pas la dernière minute pour renouveler passeport et carte nationale d'identité. Vérifiez bien leur date d'expiration. Pour les premières demandes ou renouvellement de passeport veuillez vous rendre dans les mairies équipées de stations biométriques, telles que Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville ou Limay.

Liste des pièces à fournir sur : www.yvelines.pref.gouv.fr, rubrique « vos démarches ».

L'hôtel de ville de Limay est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi, pour tous les administrés (limayens ou non limayens) de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et le samedi à partir de 9h (selon l'affluence)

L'hôtel de ville sera fermé tous les samedis du 4 juillet au 22 août 2015.

■ LE CENTRE AÉRÉ DE MANTES-LA-JOLIE

Plusieurs d'entre vous nous ont alerté la semaine dernière car les services de Mantes-la-Jolie refusaient depuis peu vos enfants dans leur centre aéré pour les grandes vacances. Notre mairie n'avait absolument pas été informée de cette évolution négative.

Nous avons alerté immédiatement nos collègues élus.

Michel Viale, Maire, Cécile Dumoulin, 1^{ère} adjointe, viennent de nous rassurer. Vos enfants pourront continuer à fréquenter les centres aérés durant les grandes vacances scolaires, mais pas les mercredis des périodes scolaires, car la réforme des rythmes scolaires étant passée par là, il n'y a plus de place !

Echange de bons procédés : si Mantes-la-Jolie qui ne possède pas de car, le souhaite, nous pourrions mettre à disposition, en juillet et août, notre car inutile, pour nous, à cette époque de l'année !

Une bonne nouvelle !

■ COLLECTE DE SANG

Les prochaines collectes de sang auront lieu à Limay salle des 4 chemins, le samedi 11 juillet de 8h à 15h et le samedi 1^{er} août 2015 de 11h à 18h.

Il n'y aura pas de collecte au mois de juin.

■ ALERTE

Depuis quelques jours des personnes dans des camionnettes, dont une jaune particulièrement reconnaissable (avec quelquefois une échelle sur le toit), se livrent armées de fusils à des actes de braconnage. Si vous les voyez, n'intervenez pas bien sûr, mais alertez immédiatement le 17 en donnant le maximum d'informations précises. Par avance merci.

Attention important : Rue Jean Jaurès, de la place Marceau Vallot / Chappelle jusqu'à l'entrée du parking de la nouvelle résidence, la voie actuelle va être totalement fermée. La circulation sera déviée vers la nouvelle voie au cœur de la place qu'il vous faudra emprunter au ralenti car les piétons, à terme, y seront les Rois ! Prudence donc. Et durant les opérations de coulage du béton désactivé sur notre future place, les chats et chiens seront priés de rester chez eux !

Le Mot du Maire

POUR MIEUX VOUS LOGER, EN PARTICULIER, VOUS NOS ANCIENS

La quasi-totalité des 43 logements sociaux mise à disposition en mars de cette année au futur centre du village (opération des Sémistières) a trouvé preneurs en particulier auprès d'une majorité de Follainvillois et Dennemontois, mais également de Guernois et de Limayens avides du calme de nos villages.

Nous allons donc, pour clarifier notre gestion, réinitialiser notre fichier des demandeurs pour les deux nouvelles opérations qui vont s'offrir aux nouveaux candidats :

- **La ferme Vaslon à Follainville entre la place du Mesnil et l'école « Le Petit Prince ».**
- **Les Monts de Diane (opération Marianne Développement) sur les hauteurs de Dennemont.**

La ferme Vaslon

13 logements sur 15 sont annoncés livrables 1^{er} trimestre 2016 par notre fidèle bailleur Mantes en Yvelines Habitat, les deux autres (des T4) seront livrés plutôt en septembre 2016.

Ce seront des logements sociaux classiques (pas d'ascenseur et d'adaptation au handicap) mais qui bénéficieront d'une rénovation très rurale qui aura conservé l'esprit de la ferme de notre chère et pittoresque Madame Vaslon, l'une de nos deux dernières fermières de Follainville.

L'entrée de la propriété se fera par le futur chemin des écoliers côté place du Mesnil. Toutes les voitures devront obligatoirement être garées à l'intérieur de la ferme.

Les Monts de Diane (ex Maisons de Marianne)

Les constructions magnifiques, aux dires de beaucoup d'entre vous, sont maintenant bien visibles le long de la rue des Berbiettes.

Les premiers accueils pourront avoir lieu dès octobre de cette année.

Nous avons baptisé cette opération « Les Monts de Diane » en reprenant l'étymologie du nom de Dennemont et parce qu'elle fait face à tous nos coteaux de Seine puis du Vexin. Un panorama exceptionnel !

Le porteur du projet « Maison de Marianne » présente un concept tout à fait innovant qui nous a séduit car il répond aux attentes du plus grand nombre.

Il ne s'agit pas d'une EHPAD : établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes.

Il ne s'agit pas d'une résidence seniors (type Villa Medicis).

Il ne s'agit pas d'une maison de retraite (médicalisée ou non).

Il ne s'agit pas non plus de logements sociaux abandonnés seuls dans la campagne.

Mais il s'agit d'un concept novateur ouvert au plus grand nombre.

Les coûts mensuels ne se situeront donc pas entre 2500 et 4000 euros comme habituellement pour ce type de prestation !

Sur votre commune, aux Berbiettes, sont dorénavant regroupés 83 logements sociaux, c'est-à-dire à loyer modéré, sous forme d'une résidence.

Il s'agit de logements individuels, à louer uniquement, grands, dont les loyers malgré la qualité de la réalisation seront toujours plafonnés. Ce sont des appartements avec de grandes pièces.

Quelques exemples

PLUS T3	75 m ²	550 € mensuels	HC	184 € de CE
PLAI T3	62 m ²	405 € mensuels	HC	132 € de CE
PLUS T2	53 m ²	410 € mensuels	HC	136 € de CE
PLAI T2	52 m ²	357 € mensuels	HC	133 € de CE
PLUS T1	35 m ²	257 € mensuels	HC	88 € de CE

Nous allons décoder !

PLUS : vos revenus ne doivent pas dépasser par personne 23 127 € (revenu fiscal de référence porté sur votre feuille d'impôt après abattement des 10 et 20 %)

PLAI : vos revenus ne doivent pas dépasser par personne 12 722 € (revenu fiscal de référence porté sur votre feuille d'impôt après abattement des 10 et 20 %)

T(3, 2, 1) : nombre de pièces principales

HC : hors charges

CE : charges maximum évaluées

Un tiers des logements disposera d'une terrasse qui occasionnera un supplément de 30 €.

6 T1, 44 T2, 33 T3 sont proposés.

En fonction de vos revenus, vous pourrez bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL) qui viendra en déduction du paiement de votre loyer.

Le Mot du Maire

BIENTÔT DE NOUVELLES OFFRES EN LOGEMENTS LOCATIF DE QUALITÉ, A PRIX MODÉRÉ EN PARTICULIER POUR LES PLUS DE 55 ANS

Des appartements d'abord conçus pour des personnes âgées et/ou handicapées temporairement ou définitivement

Tous les appartements, quelque soit leur typologie (1, 2 ou 3 pièces) sont grands, en particulier la salle de bain, pour permettre par exemple aux personnes en fauteuil roulant de se mouvoir sans difficulté dans l'ensemble des pièces. Douche, largeur des portes, équipement de la cuisine, etc... : tout a été conçu en conséquence.

Ces dispositions apparaissent ridicules ou surfaitaitoires lorsque l'on a 60 ans, mais elles deviennent malheureusement plus ou moins vite indispensables ! Ces dispositions n'empêchent absolument en rien une personne valide d'y habiter... C'est un confort supplémentaire.

Des appartements base de départ de beaucoup de sorties quelque soit votre handicap

Vous pourrez vous déplacer sans problème dans toute la résidence grâce à des ascenseurs, des pentes toujours inférieures à 5 %.

Vous pourrez sortir de la résidence et vous promener sur le futur mail planté le long de la rue des Berbiettes, dans la future coulée verte, sur la future place du village située à moins de 250 mètres de la résidence, chez vos futurs commerçants.

Le TAMY viendra vous chercher à la porte de la résidence et vous pourrez prendre le car à 20 mètres de votre porte à partir d'un quai situé rue des Berbiettes... totalement accessible !

Des lieux de vie bien isolés et économiques

Tous les appartements posséderont le label BBC (Bâtiments Basse Consommation) ce qui limitera nettement vos coûts de chauffage.

Vous pourrez recevoir, chanter, danser sans gêner vos voisins, mais il vous faudra ouvrir les fenêtres pour écouter le chant des oiseaux, ce qui ne manquera pas d'arriver compte-tenu du nombre d'arbres qui seront plantés dans la résidence, comme le long des promenades rue des Berbiettes, rue des Coteaux du Vexin par votre conseil municipal.

Un cadre sécurisé

Mantes en Yvelines Habitat détachera une gardienne spécifiquement pour cette résidence, gardienne que vous pouvez rencontrer dans la journée. A noter qu'un deuxième gardien, fort sympathique, Raoult, habite déjà aux Sémistières.

Un système de surveillance interne à la résidence sera installé dans chaque appartement, et permettra d'alerter si aucun mouvement n'a été détecté chez vous pendant de longues heures.

Votre conseil municipal installera des caméras de vidéo protection devant la résidence.

La résidence sera bien sûr fermée à clé (ou badge !).

Des services à la carte

Les Maisons de Marianne sélectionneront pour vous, au meilleur prix, en fonction de vos besoins, des prestataires de services dont elle s'assurera en continu de la qualité des interventions, prestataires que vous réglerez directement.

Aide ménagère, auxiliaire de vie, infirmière pourront se rendre à votre domicile.

Vous pourrez conserver votre médecin.

Un local sera mis à disposition près de l'accueil pour divers intervenants (coiffure, ongles, manucure, kinésithérapeute, relaxologue, etc...).

Pour celles et ceux qui le désireront, un service de livraison des repas à domicile sera créé qui bénéficiera également à l'ensemble des habitants de Folainville-Dennemont.

Les « plus » de la résidence

Une grande salle de 140 m² située près de l'entrée sera mise à votre disposition pour des utilisations communes, se rencontrer, partager des bons moments ensemble, recevoir les associations communales et participer à leurs activités sur place... et pourquoi pas un petit bal régulièrement ? !

Débordés, nous n'avons pu donner suite à nos projets « **les jardins ouvriers** » espace Condorcet, mais nous le relancerons et pourrons mettre des lopins de terre également à disposition de nos futurs résidents.

Le Mot du Maire

FAITES VITE !

Pourquoi garder une voiture pour seulement quelques trajets par mois !

Mantes Yvelines Habitat lance la formule « **auto lib** » (**voiture électrique**) pour les résidences. Elle sera très simplement mise à votre disposition.

Bien sûr, si vous vous déplacez dans le village pour gagner le Coteau des Berbiettes, vous resterez à plein titre Follainville-Dennemontois ! Ce qui veut dire que **vous continuerez à bénéficier de toutes les prestations** (et elles sont nombreuses !) qui vous sont déjà offertes si vous avez plus de 68 ans.

Avez-vous droit à accéder à l'un de ces logements ?

Quelques conditions, il est vrai contraignantes, sont requises :

- Vos revenus annuels ne doivent pas dépasser les plafonds cités page 1.
- Vous ne devez pas être propriétaire d'un bien immobilier, maison ou appartement. Si vous êtes propriétaire vous devrez justifier de la délivrance d'un mandat de vente à un agent immobilier ou d'une donation en cours à vos enfants.
- Vous pouvez dès 55 ans accéder à ces logements même si vous êtes toujours salarié.

- Il n'y a pas d'âge minimum imposé pour les personnes au handicap reconnu.

Comment procéder si vous êtes intéressé ?

Contactez-nous rapidement et dans le même temps déposez un dossier de demande de logement à la CAMY qui vous délivrera un numéro d'inscription lorsque votre dossier sera complet, numéro que vous nous communiquerez ensuite rapidement.

Nous organiserons courant juillet une visite de la future résidence... mais n'attendez pas !

Réfléchissez vite et bien : les futurs résidents retenus lors de l'ouverture resteront à n'en pas douter très longtemps dans leur belle résidence « Les Monts de Diane » où il fera si bon vivre.

Il vous faudra alors ensuite, si vous n'avez pas saisi la première opportunité, attendre longtemps pour bénéficier à nouveau d'un logement.

Nous restons bien sûr à votre disposition et vous souhaitons une très bonne réflexion qui sera pour vous, il est vrai, essentielle.

Les Monts de Diane... sympa non ?!

*Votre Maire,
Samuel BOUREILLE*



Infos venues d'ailleurs

■ COORDONNÉES CONCILIEUR ET MÉDIATEUR

Vous êtes en conflit avec votre voisin, avec d'autres particuliers, plutôt que de saisir la justice, saisissez d'abord le **conciliateur** de justice :

M. ENXERIAN

Point d'Accès du Droit

AGORA

254, boulevard du Maréchal Juin

78200 Mantes-la-Jolie

Le lundi, sur rendez-vous de 14h à 17h

Tél. 01 30 94 84 11

Vous avez un litige avec une administration quelle qu'elle soit, plutôt que d'encombrer les tribunaux, saisissez d'abord le **défenseur des droits (ex médiateur)** :

M. THIBAUD

Sous-Préfecture

18-20, rue de Lorraine

78200 Mantes-la-Jolie

Lundi et mercredi, sur rendez-vous

Tél. 01.30.92.22.51

■ INFORMATION DE LA COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DU MANTOIS

Sur l'initiative du Conseil Général, la Coordination Gérontologique du Mantois réédite le dispositif Yvelines Etudiants Séniors en place depuis 2004 en vous proposant de recevoir, gracieusement, la visite d'étudiants.

Pendant la période estivale juillet/août, vous allez peut être vous retrouver seul(e), cette période étant propice aux départs en vacances de la famille et des voisins. Il vous est proposé, afin de rompre cette solitude, de bénéficier de visites à domicile assurées par un étudiant recruté par la Coordination Gérontologique du Mantois.

Le but de ces visites est de partager des moments de la vie de tous les jours, de vous accompagner en promenade, de jouer à des jeux de société, ...

Si vous êtes intéressé, vous trouverez un coupon réponse sur le site de la mairie de Follainville-Dennemont ou à l'accueil. Ce coupon est à adresser à l'adresse indiquée sur celui-ci ou contactez la Coordination Gérontologique du Mantois au 01 34 78 50 90.

■ ALLÔ ACCUEIL PETITE ENFANCE

Voici le numéro vert départemental pour mieux informer les parents : 0 800 85 79 78 (*appel gratuit depuis un poste fixe*) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

■ MAISON MÉDICALE DE GARDE : LE 15

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la Maison Médicale de Garde peut vous recevoir, 7 jours sur 7 de 20h à minuit, les dimanches et jours fériés de 9h à 13h.

Appelez le 15 pour y accéder.



Infos associations

CLUB DE L'AMITIÉ

Toute l'équipe du club invite nos seniors à venir la rejoindre à la Maison Pour Tous le 2^e mardi de chaque mois à partir de 14h pour passer ensemble un après-midi amical (*jeux de société, goûter, échanges, etc...*).

Marche-Promenade

Rendez-vous tous les mardis matin à 9h00 et les vendredis après-midi à 14h place du 8 mai à Dennemont.

Contactez M. Peneau au 01.34.78.77.93

LE CERCLE DE LA VOILE

Régates les dimanches, en journée :

- 31 mai « 10 milles »
- 7 juin « Coupe du Président, fête du club »

Le Cercle de la Voile organise le 21 juin « *Les femmes à la barre* », une régates où les skippers seront exclusivement féminins ainsi que le 28 juin, la « *bar à bar* » qui consiste en un aller-retour entre le Cercle de la Voile de Dennemont et celui de Mantes, des événements autant sportifs que conviviaux qui assureront le spectacle sur l'eau.

<http://www.cvdennemont.fr>

EXPOSITION ANNUELLE DU G.A.R.

Le G.A.R. vous invite à son exposition annuelle (*généalogie, peinture sur porcelaine, cartonnage, peinture à l'huile, couture*) le dimanche 7 juin 2015 de 10h à 18h à la salle polyvalente de Dennemont.

MANIFESTATIONS « TROIS PETITES NOTES DE MUSIQUE »

- Dimanche 14 juin à 15 heures, concert de ses élèves salle polyvalente de Dennemont
- Jeudi 18 juin à 18 heures, concert audition de la classe de chant à la Maison Pour Tous
- Samedi 20 juin à 20h30, le Chœur des Fontenelles présente le « *Gloria de Vivaldi* » à l'église de Follainville (*entrée 5 euros*)
- Mardi 23 juin à 18h, audition de la classe d'éveil musical à la Maison Pour Tous

GS SPORTS ET LOISIRS, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de l'association « *GS Sports et Loisirs* » aura lieu le mercredi 17 juin 2015 à 10 heures à la Maison Pour Tous.

GÉNÉALOGIE

Le prochain rendez-vous de généalogie aura lieu le jeudi 18 juin 2015 à côté de l'école de Dennemont, 31 rue Jean Jaurès à 18 heures.

FÊTE DE LA MUSIQUE ORGANISÉE PAR LE CPAFD

Dimanche 21 juin :

Fête de la Musique de 12h à 20h, place du 8 Mai 1945 à Dennemont.

Au programme : BRASSENS TRIO SOLO, COLPORTEUR, KanAel, L'OEIL, Mes Doc', MET'ALL, EPITOMIZE.

Avec la participation de DJ Snoop.

Restauration sur place.

FÊTE COMMUNALE ET FETE FORAINE

Les 26, 27, 28, 29 juin Fête du village à Follainville, (route de Follainville à Limay), A proximité du Skate Park.

Thème Western

Vendredi 26 soir :

Ouverture de la fête foraine

Samedi 27 :

Rallye Western à partir de 16h00

Retraite aux Flambeaux 21h30

Feu d'artifice 23h00

Stand CPAFD buvette saucisses-frites...

Dimanche 28 :

Foire à tout dès 8h00

Animation sportive avec GS Sports et Loisirs en matinée et en après-midi

Stand CPAFD buvette saucisses-frites...

Lundi 29 :

Fin de la fête foraine

KERMESSE À L'ÉCOLE FERDINAND BUISSON

Samedi 27 juin 2015, fête de l'école Ferdinand Buisson

Rendez-vous dès 11h30 dans la cour de récréation de l'école

Planning :

9h30-11h30 : installation des stands et de la buvette

11h30-13h30 : stands, exposition, buvette

13h30-14h : spectacle des élèves

14h : rangement des stands

Nous sommes en attente de gros lots afin de mettre en place la tombola

VENEZ NOMBREUX !

CLUB DE JUDO

Comme chaque année, le club de judo de Follainville-Dennemont organise une démonstration de judo et de ju jitsu. Les baby, enfants et adultes y participeront. La démonstration aura lieu à la salle polyvalente de Dennemont le samedi 27 juin à 15 heures.

En fin de démonstration, avant la remise des nouvelles ceintures et des médailles, les parents qui le souhaiteront pourront monter sur le tatami et faire un randori (combat) avec leur petit(e) judoka.



MULTICULTURES974

Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 27 juin 2015 à 15h30 à la salle polyvalente de Dennemont.

Le coin des annonces

ANNONCES DIVERSES

A vendre appartement de type F4 comprenant : entrée, séjour double, cuisine équipée, 2 chambres, salle d'eau, wc, balcon, 2 parking en sous-sol, Mantes-la-Ville, proche gare dans résidence sécurisée avec ascenseur.
Prix : 175 000 euros - Tél. 06 22 33 15 14
Mail : laurent.brossard2@free.fr

* * * *

A vendre, centre de Dennemont, bel ensemble de deux maisons de charme, entourant un premier jardin et un deuxième beau jardin en terrasses avec vue imprenable sur la Seine. Le tout sur terrain de 1765 m². Pourrait convenir à deux familles.
Prix 270.000 € - Tél : 06 73 46 06 77

* * * *

Recherche local ou garage 20 à 50 m² pour entreposage matériel et un véhicule utilitaire, Dennemont ou proche.
Tél : 06 11 91 65 67 - 01 39 29 30 80
Liste sur demande par mail : odes78@aliceadsl.fr

* * * *

A vendre poussette trio living smart brownie, kit auto de la nacelle encore sous emballage, pas servi, hamac poussette servi 2 semaines. Donne 2 draps housse et

2 alèses. Fourni descriptif, notice de chaque élément. Poussette achetée chez Aubert en février 2013 à 699 €. Utilisée de juin à décembre.
Prix : 320 € - Tél. : 06 24 02 65 18

* * * *

Vends paire de rollers peinture 46/47, servie deux fois, état neuf.
Tél. : 06 03 17 29 26

* * * *

Appel aux « jeunes anciens » du village de Follainville-Dennemont.
J'ai la chance de posséder tous les « Tambour battant » depuis leur parution, sauf le n° 13 !!!
Si parmi vos archives vous possédez ce numéro, merci de me contacter au 01 30 92 65 81 pour pouvoir en faire une photocopie. Merci d'avance.
Jean-Claude Leblanc.
« La commune est également preneuse de ce n° 13. Merci par avance ! »

* * * *

Donne une table basse, un meuble TV, un bahut en chêne, libre en juin.
Pour tous renseignements 06 21 49 03 65

OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

Assistante maternelle agréée recherche enfant à accueillir (maison avec jardin).
Corinne Tostain : 06 21 17 01 03 (Follainville)

* * * *

Personne sérieuse cherche quelques heures de repassage ou de ménage sur Follainville-Dennemont ou Limay.
Tél. : 06 46 21 00 83

* * * *

Jeune fille sérieuse et responsable, 15 ans, recherche babysitting (maxi minuit). Demander Laura au 06 37 33 51 95

* * * *

Jeune retraité sérieux cherche petits travaux d'entretien, jardinage, peinture, papier peint et autres travaux divers. Me contacter au 06 58 37 19 70

* * * *

Planning des manifestations

☞ DIMANCHE 31 MAI 2015 – Fête des Mères

Nous fêtons les mamans de 11h à 13h dans la cour de l'école primaire Ferdinand Buisson à Dennemont et dans la cour derrière la mairie (*anciennement école Jules Ferry*) à Follainville. Bouquet de fleurs et brioche leur seront offerts ainsi que l'apéritif pour tous nos concitoyens (Maman, Papa ou non !)

☞ DIMANCHE 31 MAI 2015 – Journée – Dennemont

Régate « 10 miles » organisée par le Cercle de Voile

☞ JEUDI 4 JUIN 2015 – Journée – Sortie de nos séniors

Visite de Conflans-Sainte-Honorine, du Musée de la Batellerie suivie d'un repas

☞ JEUDI 4 JUIN 2015 – 16h30-18h30 – Maison des Services Publics

Conférence de l'Université Corot sur « Venise, puissance et déclin de la Sérénissime » par Jean-Michel Brèque, professeur agrégé

☞ DIMANCHE 7 JUIN 2015 – Journée – Dennemont

Régate « Coupe du Président, fête du club » organisée par le Cercle de Voile

☞ DIMANCHE 7 JUIN 2015 – 10h-18h – Salle polyvalente Dennemont

Exposition du GAR

☞ SAMEDI 13 JUIN 2015 – 9h30 – Stade de Dennemont

Les Anciens du Mantois reçoivent les « Anciens joyeux de l'Asom »

☞ SAMEDI 13 JUIN 2015 – à partir de 12h – Salle polyvalente de Dennemont

Repas pour nos séniors (repas adaptés et transferts du domicile possibles)

☞ DIMANCHE 14 JUIN 2015 – 15h-19h – Salle polyvalente Dennemont

Concert des élèves de l'école de musique « Trois Petites Notes de Musique »

☞ MERCREDI 17 JUIN 2015 – 10h – Maison Pour Tous

Assemblée générale de l'association « GS Sports et Loisirs »

☞ JEUDI 18 JUIN 2015 – 18h – Maison Pour Tous

Concert audition de la classe de chant de l'association « Trois Petites Notes de Musique »

☞ DIMANCHE 14 JUIN 2015 – Journée – Villarceaux

Le Parc Naturel Régional du Vexin Français fête ses 20 ans

☞ SAMEDI 20 JUIN 2015 – 20h30 – Eglise de Follainville

Concert de la chorale de l'association « Trois Petites Notes de Musique »

☞ DIMANCHE 21 JUIN 2015 – Journée – Dennemont

Régate « Les femmes à la barre » organisée par le Cercle de Voile

☞ DIMANCHE 21 JUIN 2015

Fête de la musique à partir de midi, place du 8 Mai à Dennemont

Planning des manifestations (suite)

☞ **MARDI 23 JUIN 2015 – 18h – Maison Pour Tous**

Audition de la classe d'éveil musical de l'association « Trois Petites de Notes Musique »

☞ **SAMEDI 27 JUIN 2015 – Matinée – Ecole Ferdinand Buisson**

Matinée sportive

☞ **SAMEDI 27 JUIN 2015 – 11h30 – Kermesse école Ferdinand Buisson**

Planning :

- de 9h30 à 11h30, installation des stands et de la buvette

- de 11h30 à 13h30, stands, exposition, buvette

- de 13h30 à 14h00, spectacle des élèves

- 14h00, rangement des stands

« Nous sommes en attente de gros lots afin de mettre en place la tombola, venez NOMBREUX !! »

☞ **SAMEDI 27 JUIN 2015 – 14h30 – Salle polyvalente Dennemont**

Spectacle de fin d'année organisé par l'association « Multiculture974 »

☞ **SAMEDI 27 JUIN 2015 – 15h00 – Salle polyvalente Dennemont**

Démonstration de judo par le « Judo Club »

☞ **VENDREDI 26, SAMEDI 27, DIMANCHE 28 ET LUNDI 29 JUIN 2015**

Fête du village à Follainville (route de Follainville à Limay), à proximité du Skate Park, thème Western

Vendredi 26 soir :

Ouverture de la fête foraine.

Samedi 27 :

A partir de 16h00 rallye Western , à 21h30 retraite aux Flambeaux, à 23h00 feu d'artifice, stand CPAFD buvette saucisses-frites...

Dimanche 28 :

Dès 8h00 foire à tout, animation sportive avec GS Sports et Loisirs en matinée et en après-midi, stand CPAFD buvette saucisses-frites...

Lundi 29 :

Fin de la fête foraine

☞ **DIMANCHE 28 JUIN 2015 – Journée**

Foire à tout à l'entrée de Follainville, route de Limay, organisée par le CPAFD

- NOTEZ DÈS À PRÉSENT -

☞ **SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2015 – Journée – Follainville**

Ball trap organisé par l'Association Communale de Chasse Fluviale et Terrestre

☞ **SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015 – 14h à 18h – Salle polyvalente de Dennemont**

Forum des associations, venez vous inscrire aux activités de toutes nos associations communales

☞ **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2015 – 10h30 – Mairie**

Chaussez vos baskets, Monsieur le Maire vous emmène à la découverte de Follainville et de ses alentours

☞ **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015 – 10h-14h – Lavoir Follainville**

Pêche à la truite organisée par le CPAFD

Bulletin d'inscription

Foire à tout du dimanche 28 Juin 2015

Je soussigné (e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité n° :

Délivrée le par

Nombre de mètres linéaires retenus* x 4 € habitants de la commune

..... x 5 € extérieurs

* € chèque à l'ordre du CPAFD

***Minimum 2 mètres** Foire à tout réservée aux particuliers

Types d'objets vendus (de manière générale) :

Déclare sur l'honneur :

-avoir pris connaissance du règlement ci-joint

- ne vendre que des objets personnels et usagés (Art L 310-2 code de commerce)

- ne participer qu'à 2 manifestations de ce type dans l'année (Art R321-9 du code pénal)

Fait à le

Signature :

FOLLAINVILLE-DENNEMONT

FOIRE A TOUT

Dans le cadre de la fête du village

DIMANCHE 28 JUIN 2015

Lieu de la foire : 20 route de Follainville à Limay 78520 Follainville

A proximité du Skate Park de Follainville

Foire à tout réservée aux particuliers

Prix du mètre linéaire* :

Habitants de la commune : 4 € Extérieurs : 5 €

*Minimum 2 mètres linéaires



FOLLAINVILLE-DENNEMONT

FOIRE A TOUT

Dans le cadre de la fête du village

DIMANCHE 28 JUIN 2015

Lieu de la foire : Route de Follainville à Limay 78520 Follainville

A proximité du Skate Park de Follainville

Foire à tout réservée aux particuliers

Prix du mètre linéaire*:

Habitants de la commune : 4€ Extérieurs : 5€

*Minimum 2 mètres linéaires

Renseignements et inscription : cpafd78@gmail.com



Retraite aux flambeaux et feu d'artifice sur le thème Western

Fête de Follainville-Dennemont 2015

Du vendredi 26 juin au lundi 29 juin à

Follainville près du skate park

Au programme :

Vendredi soir : ouverture de la fête foraine

Samedi : 16h rallye western/21h30 retraite aux flambeaux/23h feu d'artifice.

Dimanche : Foire à tout dès 8h. Animation sportive proposée par GS sports et loisirs durant la journée.

Le CPAFD tiendra son stand buvette/frites durant tout le week-end.

Lundi : Clôture de la fête foraine en soirée

cpafd78@gmail.com



Petits et grands seront invités à venir déguisés pour participer à ces festivités...

Quizz Western

- 1 Comment s'appelle le cheval de Lucky Luke ?.....
- 2 Quel est le nom du chef de la police chez les cow-boys ?.....
- 3 Comment s'appelle le plus petit des Dalton ?.....
- 4 Comment les Indiens surnomment-ils les cow-boys ?
- 5 Comment se nomme un bar au Far West ?
- 6 Quel compositeur a composé le plus de musiques de western spaghetti ?
- 7 Il n'a tourné que des westerns de série B, mais est plus connu pour sa carrière politique. Qui est-il ?
- 8 Quel acteur français a incarné Lucky Luke au cinéma en 2009 ?
- 9 En 1990, combien de statuettes remporta le western « Danse avec les loups » lors de la cérémonie des Oscars ?
- 10 Quel western Quentin Tarantino a-t-il écrit et réalisé en 2012 ?

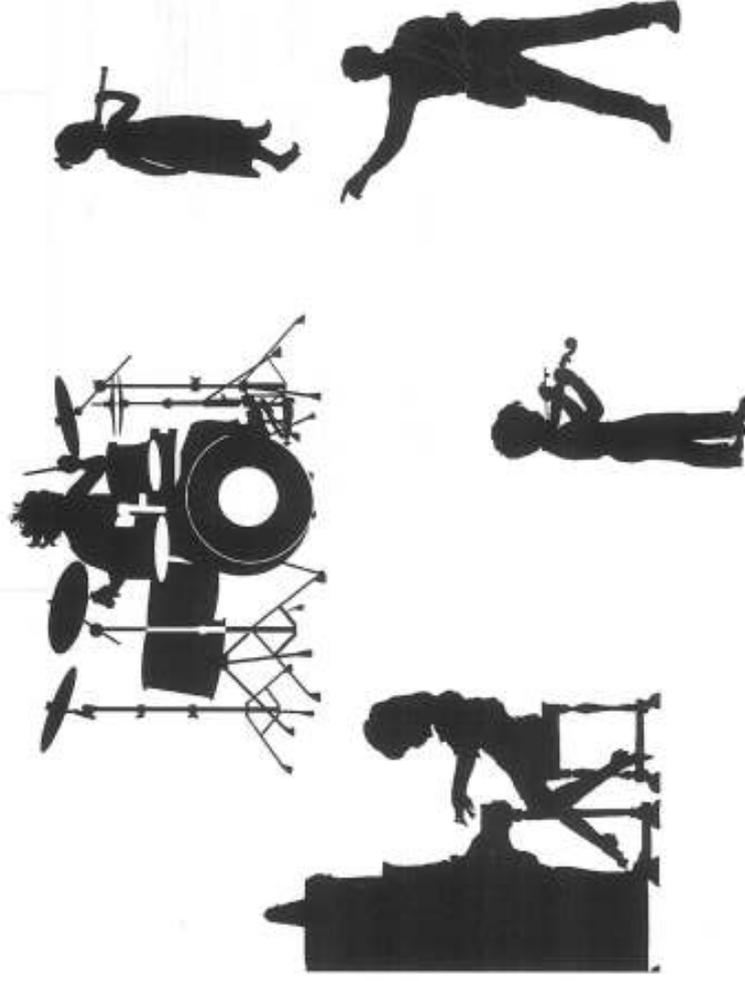
A gagner : boîte de Playmobil Western, appareil photo numérique, tente d'indiens, ainsi que de nombreux autres lots.

Déposez vos réponses dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 25 juin ou par mail au cpafd78@gmail.com en précisant vos nom, prénom et coordonnées téléphoniques.

Les noms des gagnants tirés au sort seront affichés au stand du CPAFD près du skate park de Follainville. Vous pourrez y retirer les lots gagnés les samedi 27 et dimanche 28 juin.



Trois petites notes de musique présente



Le concert de ses élèves

**Le dimanche 14 Juin 2015 à 15h00
à la salle polyvalente de Dennement**



Entrée Libre - Buvette au profit de l'association



Une manifestation de
Trois Petites Notes de Musique

Le Choeur des Fontenelles présente le
Gloria de Vivaldi
accompagné par un orchestre de chambre
pour un concert *exceptionnel*

Le Samedi 20 Juin à 20h30
à l'Eglise de Follainville

Dir. : *Piemi Corbier*
Entrée : 5 euros

Le 21 juin 2015 De midi à 20h

Place du 8

mai 1945

Fête DE LA musique

A Denneumont

FOLLAINVILLE DENNEMONT

Mes Doc'


BRASSEMS
TRIO SOLO



L'LOËL



MET'ALL



EPIT
MIZE

FÊTE A FOLLAINVILLE

2015

27
JUN

28
JUN

N°069 400 2

Des animations seront organisées tout le Week-End

Samedi : Après-midi Rallye Far West
suivi de la Retraite aux flambeaux
puis du Feu d'artifice à 23H00

Dimanche : Journée « Foire A Tout »

REGUSSEZ-VOUS pour la Retraite aux
Flambeaux : Départ 21H30

FOLLAINVILLE-DENNEMONT



Lieu : Terrain « Route de Follainville à Limay »

Croix de Mantes

Nous avons fêté les 35 ans du G.A.R. et les 20 ans du scrabble



Le Groupe d'Animation Rurale de Follainville-Dennemont

vous invite à son

Exposition Annuelle

Salle polyvalente de Dennemont



ENTREE LIBRE

Porcelaine
Aquarelle-Huile
Cartonnage
Généalogie

Dimanche

7

juin

10 à 18h

